

Le 12 janvier 2010



COMMUNIQUE DE PRESSE

Merci de diffuser et bienvenue

Le Centre de Recherche en Informatique & Droit namurois

Un rayonnement international depuis 30 ans

**Conférence anniversaire et internationale du 20 au 22 janvier 2010,
Faculté de droit de Namur (Rempart de la Vierge 5 à Namur)**

FUNDP

Presse et communication
Service des relations extérieures
Rue de Bruxelles, 53
B-5000 Namur
+32 (0)81 72.50.33-34-36
fax : +32 (0)81 72.50.45
presse@fundp.ac.be
<http://www.fundp.ac.be/presse>

Si au départ, l'usage d'Internet était régit par les quelques organismes américains qui l'ont créé, depuis une quinzaine d'années il est nécessaire de légiférer, et ce au niveau mondial. L'Europe compte aujourd'hui de nombreuses directives sur le commerce électronique, le respect de la vie privée sur Internet, les droits d'auteur, la réglementation des télécommunications,... Des directives qui sont traduites en lois belges. A la base d'une grande part de ces législations européenne et belge, se trouve l'expertise du Centre de Recherche en Informatique et Droit de l'Université de Namur. **L'unique centre de recherche en cette matière en Belgique francophone a su s'imposer en trente ans sur la scène mondiale et est aujourd'hui devenu incontournable. Le Conseil de l'Europe, le Parlement européen, l'Etat belge, la Région wallonne mais aussi de nombreux acteurs privés, se tournent vers le CRID lorsqu'il s'agit de questions juridiques délicates sur ces matières.**

Le CRID a contribué à, voire rédigé :

- la politique européenne d'analyse des systèmes de protection des données à l'étranger
- les lois belges sur le commerce électronique et la signature électronique,
- la réglementation des télécoms en Belgique,...

Cette législation évolue au rythme des nouvelles technologies. C'est pourquoi les chercheurs du CRID mènent sans cesse de nouveaux projets et ouvrent les réflexions. Ils travaillent par exemple actuellement sur : l'évaluation de tous les systèmes de protection des données hors Europe, les nouvelles technologies d'observation (les déplacements, les mouvements, les regards, les émotions,... des utilisateurs), les réseaux sociaux, la protection des mineurs sur Internet, la gouvernance d'Internet,... **et apportent leur expertise lors des sommets mondiaux et européens.**

Des spécialistes de renom réunis à Namur

Du 20 au 22 janvier, le Centre de recherche namurois fête ses 30 ans. L'occasion de rassembler des experts du monde entier sur le droit et l'informatique, de créer de nouvelles synergies et d'ouvrir de nouvelles réflexions. Les débats seront certainement très riches d'autant que des experts américains seront présents et que leur vision sur la régulation d'Internet et le respect de la vie privée est souvent opposée à la vision européenne.

Le 21 janvier de 9h à 12h30, 4 conférences ouvriront les débats sur les thèmes :

- De la propriété intellectuelle (Michel Vivant, Institut d'Etudes Politiques de Paris),
- Du commerce électronique (Jane K. Winn, University of Washington School of Law),
- De la protection de la vie privée (Karim Benyekhlef, Université de Montréal)
- De la réglementation des télécoms (Vincent Van Quickenborne, ministre belge pour l'entreprise et la simplification et Pierre Larouche, Tilburg University)

Ces 30 ans seront également l'occasion pour le CRID de prendre un nouveau tournant en créant un nouveau centre de recherche au sein duquel des sociologues, des spécialistes de la communication sociale et des économistes se mêleront aux juristes et aux informaticiens, déjà présents au CRID.

Infos et programme : <http://www.crid.be/30years/>

Si vous souhaitez rencontrer l'un ou l'autre experts présents ou des chercheurs du CRID, contactez le service presse de l'Université de Namur : Antoinette Minet 081 72 50 33 ou 0478 66 10 46.